



## Déclaration liminaire CSA 13 juin 2023

Monsieur le ministre Pap N'Diaye, pressé d'en finir avec les mobilisations contre la réforme des retraites, tient à avancer sur le volet des revalorisations. Alors que tous les personnels ont l'impression qu'on leur en demande toujours plus sans pour autant avoir une reconnaissance de l'Institution, notamment en termes financiers, le ministère répond par l'instauration du Pacte, dispositif qui ne concerne, par ailleurs, que les personnels enseignants, CPE et Psy EN. Ce n'est décidément pas la meilleure réponse que l'on pouvait attendre. Fatigue, stress, perte de sens du métier... Les personnels attendent bien plus que ce soit en termes de revalorisation mais aussi en termes d'amélioration de leurs conditions de travail.

Une nouvelle journée d'action contre la réforme des retraites mais aussi pour les salaires était organisée le 6 juin. Oui, les salarié.es de ce pays ne sont décidément pas prêt.es à tourner la page de la réforme des retraites. C'est pourquoi, nous continuons et continuerons inlassablement à demander son abrogation. En outre, la question salariale, avec une inflation qualifiée de galopante par les économistes, (jusqu'à +16% pour les produits alimentaires) est prégnante et ce dans une grande majorité des couches de la population mais en particulier pour les plus modestes.

Hier, le ministre de la FP a dévoilé une série de mesures visant à revaloriser les agent-es avec tout d'abord une hausse de 1,5% d'augmentation de la valeur du point d'indice : cette hausse est bien sûr nettement inférieure à celle attendue par l'ensemble des agents et agentes au vu, là encore de l'inflation subie depuis plusieurs mois maintenant.

L'attention particulière portée aux agent-es aux plus faibles rémunérations, avec les 9 points d'indice supplémentaire est bien sûr louable et modère le tassement des grilles. Cela dit, on est loin des 10% d'augmentation qui serait nécessaire et que la CGT revendique. On peut effectivement parler de « replâtrage parcellaire » comme l'a mentionné notre confédération à l'issue de la réunion.

Dans notre secteur, cette annonce ne va pas susciter une joie débordante. Cela fait des mois que les plus modestes sont durement frappés par la flambée des prix, parmi eux ou elles, les catégories C, les AED et bien sûr les AESH.

La question des revalorisations, est de toute façon une attente forte de la part de toutes les catégories de personnels.

Pourtant, au final, on nous propose surtout le « travailler plus pour perdre moins » du Pacte et la poursuite d'une politique salariale à coup de primes non corrélées à la valeur du point d'indice. Le Pacte repose déjà sur l'idée que les personnels ne travaillent pas assez. Pourtant les enseignant-es ne demandent pas à travailler plus (elles-ils sont déjà en moyenne à plus de 43h hebdomadaires)

Le nombre de missions et de Pactes étant limité, ce dispositif va accentuer la concurrence entre personnels pour le partage du gâteau...ce qui n'est jamais bon pour les équipes éducatives...

Par ailleurs, la rémunération indemnitaire est précaire (car soumise au bon vouloir de l'administration) et n'entre pas dans le calcul des retraites...

Le Pacte va créer de nombreuses inégalités : femmes-hommes, entre premier et second degré, entre corps et disciplines du second degré.

Pour les personnels AESH, c'est l'inquiétude qui gagne la majorité des collègues avec les annonces faites à l'issue de la Conférence nationale du handicap. S'ajoutent aux conditions de travail dégradées notamment avec les PIALS et au salaire insuffisant, la crainte de voir leur métier disparaître au profit d'une potentielle fusion entre AED et AESH pour créer les ARE. Cette mesure est inacceptable et est un nouveau coup dur pour les AESH. La CGT Éduc'action demande son abandon. C'est pourquoi, nous avons appelé avec d'autres OS à une journée nationale de mobilisation le 13 juin pour dire non à la précarité, pour des salaires décentés, pour l'abandon des PIALS et pour un vrai statut de catégorie B.

Autre point de crispation, c'est la future réforme de la voie pro. Les annonces ont sonné comme un coup de semonce dans certains établissements et tout particulièrement les établissements où il y a des filières tertiaires. Les collègues l'ont bien compris : sous couvert de promouvoir les filières insérentes, les collègues des filières tertiaires en particulier AGORA se sentent menacés par un potentiel plan social. Et les annonces de reconversion qu'on évoque pour eux ou pour elle, accentuent un peu plus leur angoisse.

Nous nous sommes exprimés au dernier CSA sur cette réforme. Le Président prétend œuvrer dans l'intérêt de la jeunesse, mais les occurrences de mots dans le dossier de presse de présentation de la réforme par le Ministère sont édifiantes : emploi (x47), entreprise (x44), stage (x33), insertion (x22), égalité des chances (x3), culture (x1). La réforme Macron a bien pour seule boussole l'employabilité immédiate au détriment des autres missions (éducation, ouverture culturelle, culture professionnelle, citoyenneté...). Le fond idéologique reste toujours le même avec l'idée que l'entreprise ferait mieux que l'École pour former et insérer.

La CGT Éduc'action juge cette réforme néfaste pour l'enseignement professionnel sous statut scolaire auquel nous sommes profondément attaché-es

Face à cette attaque, la CGT Éduc'action avait décidé d'une journée de grève le 30 mai au niveau national. Contre cette réforme, bien sûr, mais pour défendre une autre vision de la voie professionnelle. La CGT Éduc'action a, aussi, des revendications : pour un enseignement professionnel sous statut scolaire, il faut redonner du temps disciplinaire et de la culture professionnelle, redonner de la qualification et en finir avec les compétences, remettre les LP dans la carte de l'Éducation prioritaire et pour finir créer des formations en lien avec les enjeux écologiques et les besoins sociaux. Oui ces propositions représenteraient un vrai projet ambitieux pour la voie pro.

Pour finir deux questions

Par rapport au Plan Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, signé en 2021. Il nous semblait que c'était un plan triennal et qu'il était appelé à évoluer au bout de 3 ans. Des discussions pour faire le bilan et évolutions sont-elles prévues dans l'agenda social ?

L'autre question : on avait cru comprendre qu'il y aurait une réunion de cadrage sur les modalités de gestion liées à l'accès au CDI pour les AED. Quand est-elle prévue ? Les renouvellements et procédures de CDIation possibles ont déjà commencé dans les académies avec un climat tout aussi « artisanal » que l'an dernier. Chaque académie fait ce qui lui plaît ce qui n'est jamais bon !